

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article3819>



Le collège de Cuisery demande une augmentation de sa dotation horaire globale

- SNES académique de Dijon - Départements - Saône-et-Loire - Dans les établissements (S1) -



Publication date: lundi 14 février 2011

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Au cours du Conseil d'Administration du 14 février, les représentants des enseignants ont voté en abstention sur la répartition de la DHG, en expliquant que celle-ci prenait bien en compte leurs demandes mais que le volume de la dotation était insuffisant. C'est pourquoi ils ont ensuite soumis le vœu suivant au Conseil d'Administration qui l'a adopté à l'unanimité.



Collège les Dimes

Conseil d'administration du 14 février 2011

Vœu à l'initiative des représentants des personnels d'enseignement et d'éducation

A la rentrée 2011, notre collège accueillera, selon les hypothèses retenues, 10 élèves supplémentaires (soit 446 élèves, selon les prévisions de l'inspection académique), ou 22 élèves supplémentaires (soit 458 élèves selon les prévisions du chef d'établissement).

Pour faire face à ce surcroît d'effectif, le collège se voit attribuer une dotation horaire en baisse de 19 heures.

D'autre part, le calcul du volume nécessaire minimal pour faire fonctionner la structure de 18 classes fait apparaître un déficit de 3 heures dans la dotation attribuée au collège.

Enfin, le volume des heures supplémentaires est si important qu'il ne peut pas être absorbé par l'équipe enseignante.

Le collège se voit donc attribuer une dotation insuffisante et en partie inutilisable.

C'est pourquoi le Conseil d'Administration demande :

- L'augmentation de la dotation horaire globale de trois heures poste.
- La transformation d'au minimum quatre heures supplémentaires année en heures poste.

Vœu adopté à l'unanimité.





Fédération Syndicale Unitaire